



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq le vingt-cinq mars à 19h00 s'est réuni en mairie, le Conseil Municipal de la commune d'Ingrannes sous la Présidence de M. POILANE Éric, Maire.

Date d'affichage et d'envoi de la convocation : le 18 mars 2025

Nombre de conseillers : 10

Nombre de présents : 10

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 0

Nombre de votants : 10

Étaient présents :

POILANE Éric, Maire

RAPINE Robert, MORIN Bernard, Adjoints

BAIN Guillaume, BLUSSON Nicolas, DUBOURG Hervé, LEITE Paul, MASSAS Jean-Christophe, MICHAUX Dany et PERY Cécile, conseillers.

◆ **DELEGUES AUX ORGANISMES EXTERIEURS :**

A la suite de la démission de monsieur MARTIN Vincent du conseil municipal, il faut élire un nouveau délégué SIRIS.

SIRIS : 4 délégués. Sont déjà délégués : Éric POILANE, Guillaume BAIN et Cécile PERY

Est désigné :

Délégué : Jean-Christophe MASSAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Désigne Jean-Christophe MASSAS comme nouveau délégué au SIRIS.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,
Jean-Christophe MASSAS

Pour extrait conforme,
Ingrannes, le 25 mars 2025
Le Maire,
Éric POILANE

